

EXPOSITION DE CÉRAMIQUE (ÉTÉ 2020) APPELS À PROJETS



Accueil :

Le [musée d'Histoire et de Céramique biotoises](#) situé au cœur du vieux village de Biot, lance un appel à projets ciblant les céramistes locaux (CASA, Pays de Grasse, Pays de Lérins).

Programme :

Le thème de l'exposition est : **« Méditerranée », terre fragile.**

L'exposition aura lieu du

Vendredi 3 juillet 2020 au Dimanche 1 novembre 2020

Les inscriptions seront closes le 15 décembre 2019 (voir dossier d'inscription). Une sélection sur dossiers sera effectuée deuxième quinzaine de décembre par un jury comprenant des artistes céramistes renommés. Les résultats seront communiqués début janvier 2020.

Un catalogue de l'exposition sera édité.

Condition d'éligibilité :

- ✓ L'artiste vit et travaille localement (CASA, Pays de Grasse, Pays de Lérins).
- ✓ Le matériau imposé est la céramique.
- ✓ La taille est limitée (environ 80cm dans sa plus grande dimension).
- ✓ Le respect du thème.
- ✓ Une seule œuvre par artiste.
- ✓ Le respect du calendrier.

IMPORTANT : Ne pourront être admis que les Métiers liés à la céramique et les exposants ayant qualité d'artisans ou d'artistes qui travaillent effectivement la céramique, à l'exclusion de tout revendeur ou de revendeur d'objets n'ayant aucun rapport avec la céramique ou ses dérivés. Cette exposition-vente concerne les professionnels de la céramique ayant une démarche artistique.

Conditions générales d'exposition au musée :

Le musée s'engage à promouvoir l'exposition (affiches, catalogues, communiqués de presse, invitations, vernissage).

Les pièces sont assurées par le musée selon l'estimation de l'artiste pendant toute la durée de leur présence au musée (du montage au démontage).

L'artiste se charge de la livraison et de la reprise des pièces au musée.

Le musée s'occupe de l'exposition et de l'éventuelle vente des pièces en contrepartie d'une commission de vente de 20 %.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à déposer le **15 décembre 2019 au plus tard**, soit :

- En ligne à l'aide du :
<https://musee-de-biot.fr/appel-a-projet-exposition-de-ceramique-ete-2020/>
- À l'adresse email : amis.du.musee@musee-de-biot.fr
- À l'adresse postale :
Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises - 9, rue Saint Sébastien, 06410 BIOT

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

Code postale :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Site internet ou facebook/instagram :

Statut professionnel :

PRÉSENTATION DE VOTRE TRAVAIL, TECHNIQUE EMPLOYÉE

Modalité d'inscription, de sélection...

Date limite envoi du dossier complété : 15 Décembre 2019

Le jury examinera les candidatures dans la deuxième quinzaine de décembre 2019 et une réponse vous sera envoyée début Janvier 2020.

Pour les candidatures sélectionnées, dépôt de la pièce ou de sa photo : 15 Mai 2020. La pièce proprement dite devra être déposée au plus tard le 15 juin 2020.

- ✓ Je m'engage à mettre à disposition mon œuvre durant toute la durée de l'exposition (soit du 3 juillet au 1 novembre 2020)
- ✓ Je m'engage à prendre en charge le transport aller/retour de mon œuvre lors de l'installation et du démontage de l'exposition et en respecter les délais.
- ✓ Je m'engage à respecter les conditions d'installation des salles d'expositions du musée
- ✓ Je certifie que mes photos sont libres de droit
- ✓ J'ai conscience que ma candidature sera effective après validation de mon dossier par le jury.

Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Pièces à joindre au dossier de candidature pour l'exposition-vente

- ✓ Le présent dossier de candidature daté et signé
- ✓ Une présentation synthétique de votre biographie, pour les supports de communication
- ✓ Photos (ou croquis/présentation) d'œuvres représentatives de votre travail ou catalogue (qui sera restitué après l'examen du dossier par le jury) par courrier ou courriel.

Pièces à joindre au 15 mai 2020

- ✓ Photo de la pièce pour le catalogue
- ✓ Informations nécessaires pour l'assurance des œuvres (titre, taille, poids, prix des œuvres)

Je déclare renoncer personnellement à tout recours contre l'organisateur en cas de dommages quelconques, subis ou provoqués.

Je valide ma candidature pour l'exposition vente

Fait à :

le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »